

# Pour se faire entendre, il faut savoir donner de la voix !

du 27 novembre 10h au 30 novembre 14h #jevoteCFECGCOrange

## ► Merci de votre confiance !

Le 1<sup>er</sup> tour de l'élection CE sur l'UES NRS, qui définit la représentativité des organisations syndicales, place la CFE-CGC Orange en tête :

CFE-CGC	41,35 %
CFDT	34,68%
CGT	23,87%



Si ce pourcentage de représentativité permet à vos représentants CFE-CGC de négocier en toute légitimité pour défendre vos intérêts. Néanmoins, le poids que la Direction accorde à nos propositions et revendications sera d'autant plus grand que vous serez nombreux à voter !

**Plus votre participation aux élections  
est élevée,  
plus les revendications et projets  
que nous portons pour vous ont du poids.**

C'est en raison d'une participation insuffisante au 1<sup>er</sup> tour que vous êtes sollicités pour un second tour CE-DP dans la plupart des filiales de l'UES NRS.

**Pour que notre légitimité à vous défendre  
ne soit pas contestable,  
nous comptons  
sur votre mobilisation au 2<sup>nd</sup> tour !**

## Voter, c'est simple et rapide !

- ◆ Le site de vote est accessible 24h sur 24 depuis n'importe quel accès internet, y compris via un smartphone : [elections-nrs.votes.voxaly.com](http://elections-nrs.votes.voxaly.com).
- ◆ Vos **codes de vote personnels** vous ont été adressés par courrier à domicile, une semaine avant le 1<sup>er</sup> tour et restent valables pour le 2<sup>nd</sup> tour.
- ◆ Si vous les avez égarés, **vous pouvez demander de nouveaux codes par mail ou SMS, d'un simple clic** sur la page d'identification, en fournissant les éléments d'authentification suivants : vos nom et prénom, votre date de naissance, le code postal de votre lieu d'habitation, et les deux derniers chiffres de votre numéro de sécurité sociale (clé NIR).
- ◆ L'assistance téléphonique (**02 40 71 30 08**) est ouverte de 09h00 à 18h00 pendant les jours de vote.



## ► Nos principales revendications pour la prochaine mandature

### Rémunérations

Si, grâce à sa capacité de négociation, la CFE-CGC a pu obtenir des avancées en matière d'accord salarial (augmentation des enveloppes budgétaires, budgets spécifiques de revalorisation salariale, de promotion et d'égalité femmes /hommes), il reste beaucoup de chemin à parcourir. Nous continuons de revendiquer :

- ♦ des budgets plus élevés, prenant en compte l'évolution des salariés et les efforts de plus en plus importants qui vous sont demandés ;
- ♦ une politique de promotions plus ambitieuse, pour récompenser plus justement l'implication et la fidélité de chacun ;
- ♦ la réduction des inégalités salariales entre les équipes, qui commence par une meilleure transparence.

### Intéressement

- ♦ Pour les prochaines négociations, nous demandons à bénéficier du même accord que nos collègues d'Orange SA, afin que les fruits de nos efforts collectifs soient équitablement partagés.

### Épargne salariale

- ♦ Nous revendiquons la mise en place d'un PERCO (Plan d'Épargne Retraite Collectif) identique à celui de nos collègues d'Orange SA.

Nous resterons évidemment à l'écoute de vos préoccupations.

## Résultat des élections au Conseil d'Administration d'Orange

Le 2<sup>nd</sup> tour, qui concernait tous les personnels du Groupe Orange en France, c'est achevé vendredi 17 novembre.

La CFE-CGC emporte le siège « cadres », et progresse de 7 points, tous collèges confondus, par rapport aux élections 2013. Elle siègera avec Sud et la CGT, qui ont conservé leurs sièges non-cadres.

	1 <sup>er</sup> tour		2 <sup>nd</sup> tour
	non cadres	cadres	cadres
<b>CFE-CGC</b>	9,07%	<b>35,60%</b>	<b>39,90%</b>
CFDT + UNSA	19,97%	31,13%	35,31%
CFTC	3,97%	7,06%	*
<b>CGT</b>	<b>28,77%</b>	9,21%	8,86%
FO Com	16,63%	8,66%	7,96%
<b>SUD PTT</b>	<b>21,58%</b>	8,34%	7,97%
	* désistement en faveur de la CFDT		



à tous les collègues qui nous ont fait confiance. La CFE-CGC défendra, au plus haut niveau du Groupe, la pérennité d'Orange, l'emploi et la place des personnels, en maison mère comme en filiales, non seulement dans l'activité productive, mais aussi en tant que partie prenante des décisions stratégiques pour le futur d'Orange.

## Ne laissez pas le hasard choisir vos représentant-e-s !

**En choisissant vos élu-e-s CE, vous déterminez 3 éléments clefs.**

- ♦ **La gestion des activités sociales et culturelles (ASC) de votre CE.** Dans tous les CE où elle sera majoritaire, la CFE-CGC Orange s'engage sur les principes du Tableau Magique, pour des ASC équitables, accessibles à toutes et tous, et surtout qui vous redistribuent le maximum des subventions versées par la Direction.
- ♦ **Le pouvoir de négociation de chaque organisation syndicale pour obtenir de meilleurs accords d'entreprise nationaux,** comme l'accord annuel sur les salaires qui détermine vos augmentations, ou l'accord GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) dans lequel se négocient les embauches.
- ♦ **La manière dont vous serez défendu-e-s pendant toute la mandature,** pour les projets de réorganisation, la gestion de la formation professionnelle, l'équité femmes-hommes, et tant d'autres sujets d'importance dans votre établissement.

**En votant pour vos Délégué-e-s du Personnel (DP), vous choisissez qui défendra l'application du Code du travail, et des accords d'entreprise dans votre établissement,** pour l'ensemble des collègues, mais aussi pour vous personnellement, si vous rencontrez une difficulté. Les DP CFE-CGC appuient chaque année des centaines de réclamations, et parviennent à obtenir justice pour les personnels sur des sujets comme la rétribution, la formation, les promotions.



Pour construire votre avenir, adoptez la bonne attitude, choisissez les candidat-e-s de la CFE-CGC Orange.

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



#jevoteCFECCGCOrange

